

Strasbourg, le 13 novembre 2017
[tpvs28f_2017.docx]

T-PVS (2017) 28

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

37^e réunion
Strasbourg, 5-8 décembre 2017

**9^E RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS
DE LA CONSERVATION DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES**

9-10 octobre 2017
Agence norvégienne de l'Environnement, Trondheim (Norvège)

- RAPPORT DE RÉUNION –

*Document du Secrétariat
Direction de la Citoyenneté démocratique et de la Participation*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

Le Comité permanent est invité à:

- prendre note du rapport de la 9^e réunion du Groupe d'experts de la Conservation des amphibiens et reptiles, qui s'est tenue les 9 et 10 octobre 2017 à Trondheim (Norvège);
- remercier l'Agence norvégienne de l'Environnement pour l'excellent accueil de la réunion;
- prendre note des propositions du Groupe pour les priorités futures de ses activités et de ses méthodes de travail, y compris la date de sa prochaine réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION.

M. Benedikt Schmidt, Président du Groupe d'experts des amphibiens et des reptiles, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants ainsi que d'agréables et fructueux débats.

M. Øystein Størkersen, Conseiller principal de l'Agence norvégienne de l'Environnement et Président du Comité permanent de la Convention de Berne, souhaite la bienvenue aux participants au nom du pays et de l'institution qui accueillent la réunion. Il remercie les délégués des Parties contractantes et des experts pour leur soutien aux activités de la Convention en matière de sauvegarde de l'herpétofaune et se réjouit de cette deuxième réunion en deux ans, après une longue interruption des travaux du Groupe depuis le début des années 2000.

Il ajoute une information très préoccupante, la découverte de traces du champignon BSal dans des échantillons d'eau prélevés en Norvège par l'agence nationale de l'alimentation et de la santé. La découverte remonte au mois d'août 2017 et a été réalisée grâce à des techniques ADN. Il se félicite par conséquent de l'intention du Groupe d'étudier la possibilité d'élaborer de nouvelles normes générales sur les mesures de prévention des risques biotechnologiques et espère que les délibérations du Groupe sur le projet de recommandation concernant les mesures de prévention des risques biotechnologiques porteront du fruit.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après un tour de table de présentation des participants, l'ordre du jour de la réunion est adopté (annexe 1). La liste des participants figure à l'annexe 2.

3. ACTIVITÉS SUR LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES DANS D'AUTRES ORGANISATIONS

Mme Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne, présente les travaux de la Convention dans le domaine de la sauvegarde de l'herpétofaune et souligne que depuis la reprise de ses travaux en 2015 le Groupe s'intéresse prioritairement aux maladies des amphibiens et des reptiles.

M. Tony Gent, Président de la Commission de la Conservation de la *Societas Europaea Herpetologica* (SEH), présente les conclusions du 19^e Congrès européen d'herpétologie organisé à Salzbourg, (Autriche) du 18 au 23 septembre 2017, à peine trois semaines avant la réunion du Groupe d'experts.

Il fait notamment part des résultats des travaux du Congrès, dont les principaux messages ont trait à la sauvegarde. Divers problèmes, tels que les retombées des pesticides sur l'herpétofaune et les implications de la prédation par les poissons et des stocks de poissons pour la gestion des populations d'amphibiens, ont été débattus par ce Congrès. D'autres questions comme l'évolution de la taxinomie, de la génétique ou de la phylogéographie, et leurs contributions potentielles à l'identification de secteur géographique importance particulière pour les espèces de ce groupe ont aussi été examinées.

M. Gent présente ensuite la récente mise en œuvre des modèles et des méthodes de cartographie la répartition des espèces ; la SEH est persuadée qu'il existe de très nombreuses applications potentielles de ces méthodes. Par conséquent, la modélisation de la répartition est un domaine dans lequel davantage d'efforts pourraient être investis afin de développer son potentiel pour la sauvegarde de la nature.

Enfin, M. Gent déclare que, pour une bonne gestion des efforts de sauvegarde, il est indispensable qu'il y ait un consensus sur les résultats attendus en matière de conservation. Une bonne définition de l'état de conservation favorable et des valeurs favorables de référence sont extrêmement importantes, et l'Union européenne élabore actuellement des orientations à cet effet. M. Gent appelle donc à aligner les travaux aux niveaux de l'UE et de la Convention de Berne, non seulement pour mieux clarifier les exigences « écologiques, scientifiques » de l'Article 2 de la Convention mais aussi pour faciliter l'élaboration de politiques et la fixation d'objectifs.

M. Gent ajoute pour terminer qu'en juillet 2017, cinq ONG herpétologiques d'Europe (RAVON, ACR-UK, NABU, KARCH et SHF) ont fondé la **Fondation européenne pour la conservation des reptiles & des amphibiens** (RACE) qui les fédérera afin de promouvoir les initiatives communes, les échanges de connaissances et la proposition ou la mise en œuvre de projets. L'intégralité de la présentation de M. Gent peut être consultée [ici](#).

M. Jon Kristian Skei de l'Université norvégienne des sciences et de la technologie fait un exposé détaillé sur les 6 espèces d'amphibiens et les 5 espèces de reptiles présentes en Norvège, et sur les activités de surveillance et de recherche actuellement menées pour leur conservation. L'intégralité de la présentation de M. Skei peut être consultée [ici](#).

4. RAPPORTS DES PARTIES SUR LES ACTIVITÉS ET INITIATIVES NATIONALES POUR LA SAUVEGARDE DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES

Des Délégués de 10 Parties contractantes à la Convention présentent les actions et initiatives menées au plan national pour la conservation de l'herpétofaune.

En **Ukraine**, il n'y a pas d'efforts ou de mesures de sauvegarde spécifiquement mis en œuvre pour l'herpétofaune. Ce groupe d'espèces fait toutefois l'objet de recherches scientifiques dans les zones protégées, dont la part totale a nettement augmenté au cours des dernières années. Toutefois, la destruction des habitats reste un des principaux problèmes du pays, y compris dans les réserves naturelles.

Aux **Pays-Bas**, les chercheurs cherchent des possibilités, y compris par la coopération internationale, d'améliorer la surveillance du Triton crêté et du Lézard des souches, car d'importants reculs sont signalés localement dans le pays. Un autre projet étudie actuellement l'impact des passerelles à faune sauvage. Le projet vise à déterminer si les passerelles à faune sauvage aident à établir des liaisons génétiques entre les populations d'amphibiens et de reptiles.

Malte compte seulement 14 espèces d'herpétofaune et leur statut de conservation est favorable, si l'on en croit les rapports établis pour l'UE au titre de l'Art. 17 de la Directive Habitats. Le pays a entrepris d'élaborer des plans de gestion individuels pour chacun des sites Natura 2000, qui prévoient notamment des mesures de sauvegarde pour les espèces d'amphibiens et de reptiles. Récemment, un projet LIFE+ MIGRATE de l'UE a identifié des secteurs importants pour la conservation de *Caretta caretta* et du Grand dauphin, et un plan de sauvegarde est envisagé pour ces espèces dans les eaux maltaises.

L'**Estonie** a mené en 2014-2016 une étude pour déterminer la présence de BD et de BSaI. Au total, 315 frottis de peau ont été prélevés dans différentes localités réparties sur toute l'Estonie ; leur analyse a révélé que 6 espèces d'amphibiens étaient positives pour BD en divers endroits du pays. BSaI n'a été décelé dans aucun des échantillons. Malgré la présence de BD chez 6 espèces d'amphibiens dans des sites de la partie continentale de l'Estonie, aucun épisode de mortalité massive et d'infections aiguës, caractéristiques de cette maladie, n'a encore été signalé. Le rapport complet de l'Estonie, qui fournit des informations sur les espèces d'herpétofaune présentes dans le pays, leur état de conservation et les projets actuellement mis en œuvre, peut être consulté [ici](#).

La **Suisse** compte officiellement 900 sites de reproduction d'importance nationale et le Gouvernement suisse a récemment ajouté 60 nouveaux sites sur la liste. Concernant la Liste rouge des amphibiens et reptiles de Suisse, un nouvel état des lieux devrait être publié en 2020 et le pays envisage d'élaborer un nouveau bilan au cours des deux années suivantes. En Suisse, le statut de la Grenouille verte semble très préoccupant, en raison de l'hybridation avec les 3-4 espèces envahissantes introduites par des chercheurs.

L'**Autriche** signale l'application de diverses mesures de sauvegarde (par le biais du réseau Natura 2000), de cartographie et de surveillance des espèces d'herpétofaune dans tous les États fédéraux du pays, ainsi que le lancement de plusieurs projets de conservation, essentiellement financés grâce à LIFE. Des relevés sont effectués au Tyrol et dans la région de Vienne depuis 2016, ainsi qu'au Vorarlberg, en Carinthie et à Salzbourg depuis 2017, pour déterminer la présence de BSaI. Jusqu'à présent, le travail de terrain s'est essentiellement appuyé sur des bénévoles et les analyses par PCR sont réalisées par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Vienne depuis 2016. Les résultats sont encore négatifs – et aucun épisode de la maladie n'a été signalé. Les autorités étudient d'autres mesures à prendre en application de la Recommandation n° 176. Le rapport complet de l'Autriche peut être consulté [ici](#).

En **République tchèque**, la principale nouvelle est sans doute le changement de statut de conservation de 21 espèces d'amphibiens dont l'aire de répartition est limitée. Certaines de ces espèces figurent désormais dans la catégorie « gravement menacée d'extinction » et les autorités élaborent actuellement des programmes de sauvegarde à leur intention. D'autres espèces, comme le Triton crêté italien, sont passées de la catégorie « gravement menacé d'extinction » au statut de « menacée d'extinction » grâce aux efforts de préservation de l'habitat. La Faculté nationale des sciences vétérinaires étudie depuis plus de 10 ans les maladies des amphibiens et des reptiles, et aucune mortalité massive n'a encore été signalée. Les analyses réalisées sur les échantillons restent négatives pour BD comme pour BSaI. Une mycose des serpents a été découverte dans un seul échantillon, et de nouveaux prélèvements seront effectués pour clarifier la situation.

Outre la modification ou la perte d'habitats, qui sont actuellement les principales menaces pour ces espèces, l'on craint aujourd'hui une intensification de la pisciculture, qui pourrait gravement nuire à l'herpétofaune. Des empoisonnements clandestins ont été signalés même dans des étangs non prévus pour l'élevage de poissons.

Le représentant de la **République slovaque** présente le [programme de conservation de la Cistude d'Europe](#) (*Emys orbicularis*) mis en place dans le pays dans une zone protégée créée spécifiquement en faveur de l'espèce, à Tajba. Ce site a longtemps été considéré comme le seul abritant une population importante de la Cistude d'Europe tout au long de l'année. Des difficultés sont toutefois apparues parce que les sites de nidification de l'espèce ne sont pas situés à l'intérieur de la zone protégée de Tajba, tandis qu'une autre population se reproduit assez bien dans le bassin du Danube. Les initiatives actuelles visent à identifier clairement les populations reproductrices de l'espèce afin d'organiser la gestion et la protection des sites de reproduction, notamment dans les zones protégées de Tajba et de Pohrebište.

Le représentant de « **L'ex-République Yougoslave de Macédoine** » présente un rapport détaillé sur le cadre juridique qui régit la protection des espèces d'amphibiens et de reptiles, ainsi qu'un aperçu des principales activités de sauvegarde des habitats importants pour l'herpétofaune et des institutions mobilisées. La nouvelle Stratégie nationale pour la diversité biologique est en cours d'élaboration et couvrira la période 2018-2023. Le rapport complet présenté lors de la réunion peut être consulté [ici](#).

Pour l'**Italie**, le représentant de la Société nationale d'herpétologie explique qu'en 2016, un projet national de surveillance a été lancé pour se conformer aux obligations du pays en vertu du réseau Natura 2000 et des obligations de rapport au titre de l'Art. 17 de la Directive Habitats. L'identification de sites importants pour l'herpétofaune devrait débuter en 2018. Sur le plan des maladies, la présence de BD a été signalée dans l'ensemble du pays, y compris sur les îles et même en Sardaigne. Les analyses et le prélèvement d'échantillons sont gérés conjointement par la Société et par les autorités nationales, en collaboration avec un laboratoire basé à Gênes.

Les représentants des Sociétés d'herpétologie de l'Allemagne et du Royaume-Uni présentent également des rapports non officiels sur la condition des espèces d'amphibiens et de reptiles dans leur pays. Au **Royaume-Uni**, un des principaux problèmes actuels concerne la biosécurité des espèces d'amphibiens mais aussi, de plus en plus souvent, de reptiles. La surveillance des espèces semble très dépendante du financement et de la coordination des ONG. Les chercheurs étudient actuellement les tunnels à amphibiens pour déterminer pourquoi de nombreux dispositifs ne fonctionnent pas, et d'autres sont utilisés à différentes périodes de l'année. Ils signalent aussi un vaste projet financé par la loterie, les ONG & le gouvernement - *Back from the Brink* – qui s'intéresse à de nombreuses espèces à l'échelle du paysage: trois des sous-projets sont fortement orientés sur l'herpétofaune.

En **Allemagne**, les compétences pour la sauvegarde sont réparties entre les 16 Etats fédéraux et même s'il y a des lignes directrices de l'Agence fédérale, chaque Etat fédéré d'Allemagne a opté des systèmes de rapports différents. D'une manière générale, la fréquence des rapports pour la Directive Habitats détermine la fréquence de la surveillance. Celle-ci est assurée pour les espèces inscrites dans la Directive Habitats, mais les autres ne bénéficient pas d'une surveillance appropriée au niveau fédéral ou des Länder. C'est le cas pour *Salamandra salamandra*. En général, il est extrêmement difficile d'organiser une bonne surveillance pour l'ensemble des espèces.

5. ANALYSE DES RAPPORTS DES PARTIES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECOMMANDATION N° 176 (2015) SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE FACE AU CHAMPIGNON CHYTRIDE *BATRACHOCHYTRIUM SALAMANDRIVORANS* ET DISCUSSION

Le Secrétariat présente les conclusions d'une analyse des mesures mises en place dans les divers pays en application de la Recommandation n° 176 (2015) du Comité permanent. L'analyse se fonde sur les [rapports communiqués par les Parties à la Convention en 2016](#) et en [2017, sur la base d'un questionnaire](#). Les conclusions peuvent être consultées dans la [présentation](#) du Secrétariat.

Au cours d'une discussion sur les efforts consentis par les autorités face au problème urgent de la prolifération de maladies des amphibiens et des reptiles, et notamment la mycose à BSaI qui fait l'objet de la Recommandation, le Groupe constate que la réaction des pouvoirs publics prend de l'ampleur, mais que sa rapidité n'est pas à la mesure de l'urgence et problèmes. Plusieurs participants font observer que des choses aussi simples que les mesures de prévention des risques biotechnologiques ne sont toujours pas obligatoires et qu'il faudrait intensifier les efforts d'information et expliquer et recommander dans les secteurs concernés les types de mesures à mettre en œuvre et la manière de procéder.

Les participants ajoutent que certaines Parties parlent d'investir dans la recherche et de la soutenir, mais font observer que les acteurs qui sont effectivement impliqués dans la recherche constatent qu'il est extrêmement difficile et rare d'obtenir un soutien suffisant et à long terme pour les programmes de surveillance.

A l'issue des débats, le Groupe décide de recommander:

- d'opter pour une solution européenne (si possible de l'UE) dans la lutte contre la prolifération de BSaI, mais aussi d'autres pathogènes ;
- d'élargir le débat à des solutions envisageables, sans concentrer l'attention sur un seul agent pathogène;
- de décréter une interdiction temporaire jusqu'à l'adoption de mesures de prévention des risques biotechnologiques, y compris le filtrage;
- d'envisager, pour toutes les espèces exotiques, des mesures sanitaires et de quarantaine appropriée, sur le modèle des mesures mises en place pour le bétail.

Pour terminer, le Groupe insiste sur le fait que le problème des pathogènes envahissants et exotiques ne se limite pas aux espèces d'amphibiens, mais concerne aussi les espèces de reptiles et même l'agriculture.

6. NOUVEAUX DÉFIS ET MENACES POUR LES ESPÈCES D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES

M. Frank Pasmans et **Mme An Martel** de l'Université de Gand, en Belgique, d'éminents spécialistes de la question, décrivent la situation à laquelle ce groupe d'espèces est confronté en termes de pathogènes émergents ou connus. L'intégralité de leur présentation peut être consultée [ici](#).

Ils précisent pour commencer que l'introduction du pathogène BD est manifestement imputable au commerce, et que si sa prolifération semble s'être stabilisée, l'on constate des variations locales qui n'ont pas encore été expliquées.

S'agissant de BSaI, les experts soulignent que la prolifération de cette mycose est également d'origine commerciale, mais que de nombreuses incertitudes subsistent sur son comportement en milieu aquatique, le rôle des vecteurs ou l'avenir de sa dissémination en Europe. Récemment, un [projet financé par l'UE](#) a été lancé par un consortium afin d'atténuer l'impact de BSaI sur les salamandres pour enrayer la perte de diversité biologique européenne. Le projet sert à constituer un réseau de centres de diagnostic dans l'UE, des lignes d'appel d'urgence pour déclarer les soupçons de BSaI, ainsi qu'un réseau de parties prenantes.

Les experts poursuivent la discussion sur les différents ranavirus et les autres maladies dont l'impact est inconnu, ou mal connu, et qui peuvent localement avoir de graves conséquences, voire provoquer des extinctions.

Pour conclure, il rappelle que la prévention constitue la clé, car les mesures préventives comme la quarantaine et le contrôle à l'entrée, les mesures d'hygiène et la surveillance des populations en Europe sont les initiatives les plus urgentes à prendre dans l'immédiat parce qu'il s'avère extrêmement difficile de mettre en œuvre des mesures d'atténuation dans la nature.

Mme Annemarieke Spitzen de RAVON (*Reptile, Amphibian and Fish Conservation in the Netherlands*), une autre experte réputée dans ce domaine, expose des solutions pratiques pour déceler et combattre diverses épidémies, notamment aux Pays-Bas. L'intégralité de sa présentation est reprise [ici](#).

Elle décrit en détail comment les épidémies de divers pathogènes se sont développées aux Pays-Bas, les conséquences à long terme et les solutions adoptées à l'époque. Elle rappelle ensuite que l'efficacité des solutions pratiques mises en œuvre en Europe aujourd'hui dépend de la mise en place d'un suivi et d'une surveillance à long terme. Pour parvenir à une mise en œuvre efficace, il est tout aussi indispensable de veiller à de fortes interactions entre la communauté scientifique et le travail de terrain.

M. Benedikt Schmidt de KARCH (Suisse), Président du Groupe, présente les conclusions et la méthodologie et un atelier collaboratif intéressant organisé pour tenter de répondre à la question « est-il possible de gérer BSa? » et de définir des stratégies de conservation des amphibiens fondées sur des données factuelles en cas d'urgence. L'idée de l'atelier était de discuter un modèle à partir des meilleures informations disponibles, en reconnaissant ce que l'on sait et ce que l'on ignore sur l'agent pathogène et ses épidémies en général, puis de mener une réflexion sur les options possibles pour y faire face. Le principal enseignement de l'atelier est que la gestion d'une épidémie de BSa dans une espèce sensible est très incertaine pour divers motifs, et notamment en raison du degré important d'incertitudes et de manque de connaissance des pathogènes, de leur dissémination, de leurs vecteurs, de leur transmission, de leur développement, de leur élimination, etc. La liste complète des conclusions de l'atelier et l'intégralité de la présentation sont consultables [ici](#). Un article scientifique sera publié prochainement et sera disponible sur le site du [Journal of Applied Ecology](#).

7. DISCUSSION SUR LA NÉCESSITÉ DE PRÉPARER DE NOUVELLES NORMES (RECOMMANDATIONS) DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE BERNE

Au cours du débat qui s'ensuit le Groupe décide, à la lumière des présentations des Parties et des experts, il conviendrait d'élaborer une nouvelle Recommandation générale sur les mesures de prévention des risques biotechnologiques et de la communiquer au Comité permanent pour adoption. La recommandation devrait toutefois être élargie aux maladies des reptiles.

Le Secrétariat présente le projet de Recommandation sur les mesures de prévention des risques biotechnologiques face à la propagation des maladies des amphibiens et des reptiles.

Le Groupe examine en détail et propose une série d'ajouts et d'améliorations en vue de préparer le texte définitif. Ils concernent divers aspects tels que (1) la mention des transferts d'atténuation dans le préambule, (2) une mention explicite du travail de prévention, de surveillance et d'alerte précoce, (3) une mention plus explicite du rôle des chercheurs et des sociétés d'herpétologie et de protection de la nature dans la dissémination des pathogènes, (4) l'importance d'une démarche plus proactive des autorités sur le terrain, (5) l'importance d'un soutien à long terme à la recherche et aux programmes de surveillance, (6) l'importance pour les autorités d'envisager le système réglementaire dans sa globalité et d'encourager les bonnes pratiques et la collaboration entre tous les acteurs concernés.

Le Groupe décide que le Secrétariat devrait transmettre la version révisée du projet de recommandation à tous les participants avant le 17 octobre, en demandant de lui communiquer les commentaires avant le 24 octobre. Le Secrétariat pourrait alors, en collaboration avec le Président, finaliser le texte du projet de recommandation et le soumettre au Comité pour examen.

8. INFORMATIONS RÉCENTES SUR LE STATUT DE SAUVEGARDE DE CERTAINES ESPÈCES, ET SUITES ENVISAGEABLES:

Mme Panagiota Theodorou, Coordinatrice de la conservation chez ARCHELON, la société grecque de protection des tortues marines, fait une présentation générale de la sauvegarde des tortues

marines en Europe 30 ans après l'adoption de la Recommandation n° 9 (1987) de la Convention de Berne concernant la protection de *Caretta caretta* dans la baie de Laganas, Zante (Grèce). Elle présente son organisation ainsi que les activités de surveillance et de conservation menées par ARCHELON dans le bassin méditerranéen depuis plus de 30 ans, y compris dans la région de Zante. Elle insiste notamment sur les nombreuses menaces qui pèsent encore sur le secteur et sur l'espèce protégée, comme la construction illégale de routes, une décharge illégale, la protection et la gestion insuffisantes de la plage, etc. Elle rappelle en outre que le suivi de la mise en œuvre de la Recommandation est inscrit à l'ordre du jour de la 37^e réunion du Comité permanent, qui se déroulera à Strasbourg du 5 au 8 décembre 2017. L'intégralité de sa présentation peut être consultée [ici](#).

9. DISCUSSION SUR LES PRIORITÉS DU PROGRAMME DE TRAVAIL, LES MÉTHODES ET LES ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE

Le Secrétariat fournit aux participants des [exemples de modes opératoires, de programmes de travail adoptés et de mandats](#) d'autres Groupes d'experts œuvrant dans le cadre de la Convention.

Dans la discussion qui s'ensuit, les participants envisagent diverses manières d'organiser les travaux futurs du Groupe, ainsi que les méthodes de travail et les priorités les plus adaptées. Le Groupe décide de porter les propositions suivantes à l'attention de la 37^e réunion du Comité permanent, à Strasbourg:

- la création d'un Groupe de travail restreint sur les agents pathogènes, qui sont la priorité incontestable des actions de sauvegarde de l'herpétofaune;
- la collecte et la diffusion d'informations sur les bonnes pratiques en matière de gestion de l'habitat, y compris inspirées de projets LIFE ou autres;
- la recherche de collaborations avec d'autres Groupes d'experts, notamment celui sur le changement climatique, pour discuter des retombées de l'évolution du climat sur ce groupe de taxons;
- l'étude des impacts de la régulation des cours d'eau et des centrales hydroélectriques sur ce groupe de taxons;
- l'étude de l'opportunité d'instaurer une Journée européenne de la conservation des amphibiens et des reptiles, en sollicitant la coopération des partenaires concernés;
- la poursuite du suivi de la mise en œuvre des Recommandations pertinentes de la Convention de Berne.

Enfin, le Groupe décide également que le rythme d'une année sur deux est approprié pour les réunions, en ce qu'il permet de collecter de nouvelles données et d'assurer les rapports et les analyses sur la mise en œuvre des Recommandations pertinentes par les Parties.

9. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Annexe 1



9th Meeting of the Group of Experts des Amphibiens et des Reptiles

9-10 octobre 2017
Trondheim, Norvège

ORDRE DU JOUR

JOUR 1 – LUNDI 9 OCTOBRE 2017
09H00 – 18H00

HEURE	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS PERTINENTS ET RÉSULTATS ATTENDUS
9H00- 9H15	1. OUVERTURE DE LA RÉUNION <ul style="list-style-type: none"> • Bienvenue par M. Benedikt Schmidt, Président du Groupe d'experts et M. Øystein Størkersen, Président du Comité permanent de la Convention de Berne 	
9H15- 9H20	2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	Résultats attendus: <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés des objectifs de la réunion; - l'ordre du jour de la réunion est adopté
9H20- 10H10	3. ACTIVITÉS SUR LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES DANS D'AUTRES ORGANISATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Rappel rapide des activités passées de la Convention de Berne en faveur des amphibiens et des reptiles, par Mme Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne • Conclusions du 19^e Congrès européen d'herpétologie et OGM (Salzbourg, Autriche, 18-23 septembre), par M. Tony Gent, Président de la Commission de la Conservation de la Societas Europaea Herpetologica • Reptiles en Norvège - surveillance et recherche, par M. Jon Kristian Skei, Université norvégienne des sciences et de la technologie 	Résultats attendus: <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés des initiatives et projets pertinents de conservation de l'herpétofaune en Europe

10H10-10H40	<p>4. RAPPORTS DES PARTIES SUR LES ACTIVITÉS ET INITIATIVES NATIONALES POUR LA SAUVEGARDE DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations orales des Parties à la Convention de Berne et des ONG présentes à la réunion sur les actions et initiatives nationales de sauvegarde de l'herpétofaune (maximum 4 minutes par intervention) 	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés d'initiatives et actions nationales récentes d'autres Parties contractantes à la Convention de Berne
10H40-11H00	<p>5. ANALYSE DES RAPPORTS DES PARTIES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECOMMANDATION N° 176 (2015) SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE FACE AU CHAMPIGNON CHYTRIDE <i>BATRACHOCHYTRIUM SALAMANDRIVORANS</i> ET DISCUSSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'une analyse des mesures mises en place par divers pays en application de la Recommandation n° 176 (2015) du Comité permanent, par le Secrétariat • Discussion 	<p>Document pertinent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - T-PVS/Inf (2017) 18: Compilation des réponses des Parties au questionnaire 2017 relatif aux rapports des Parties sur la mise en œuvre de la Recommandation n° 176 (2015) - T-PVS/Files (2016) 30: Compilation des rapports des Parties pour 2016 sur le suivi de la Recommandation n° 176 (2015) <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés des mesures mises en place par les Parties pour combattre la prolifération de BSaI et - le Groupe d'experts suggère au Comité permanent des options pour remédier à toute lacune et l'efficacité dans la mise en œuvre de la Recommandation
11H00-11H20	PAUSE-CAFÉ	
11H20-12H30	<p>6. NOUVEAUX DÉFIS ET MENACES POUR LES ESPÈCES D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le point sur les connaissances les plus récentes sur les mycoses à BSaI et d'autres pathogènes connus ou nouveaux des espèces d'amphibiens (Ranavirus, Bd, etc.), par M. Frank Pasmans et Mme An Martel, Université de Gand. • Solutions pratiques pour déceler et combattre diverses épidémies, par Mme Annemarieke Spitzen, <i>Reptile, Amphibian and Fish Conservation in the Netherlands</i> (RAVON). 	<p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés des connaissances les plus récentes sur l'évolution des champignons chytrides et d'autres pathogènes en Europe; - les participants sont informés des récentes initiatives et des mesures de gestion envisageables au plan national.
12H30-14H00	PAUSE DÉJEUNER	

14H00-14H30	<p>6. NOUVEAUX DÉFIS ET MENACES POUR LES ESPÈCES D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES (SUITE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils de gestion dans la protection des espèces d'amphibiens, par M. Benedikt Schmidt, Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse (KARCH) • Discussion 	<p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés des récentes initiatives et des mesures de gestion envisageables au plan national.
14H30-15H30	<p>7. DISCUSSION SUR LA NÉCESSITÉ DE PRÉPARER DE NOUVELLES NORMES (RECOMMANDATIONS) DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE BERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur la nécessité de préparer de nouvelles normes dans le cadre de la Convention de Berne pour soutenir les initiatives menées au plan national pour sauvegarder l'herpétofaune, en tenant compte des présentations des points 4, 5 et 6 de l'ordre du jour. • Présentation du texte d'un nouveau projet de Recommandation sur les mesures de prévention des risques biotechnologiques face à la propagation des maladies des amphibiens et des reptiles, par le Secrétariat et le Président du Groupe d'experts. • Discussion sur le texte du projet de Recommandation. 	<p>Document pertinent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - T-PVS (2017) 26: projet de Recommandation <p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins en matière de nouvelles normes de la Convention de Berne sont identifiés ; - le texte proposé du projet de Recommandation est discuté, modifié selon les besoins et, si le Groupe l'approuve, transmis au Comité permanent pour adoption éventuelle.
15H30-15H50	PAUSE-CAFÉ	
15H50-16H10	<p>8. INFORMATIONS RÉCENTES SUR LE STATUT DE SAUVEGARDE DE CERTAINES ESPÈCES, ET SUITES ENVISAGEABLES (À CONFIRMER)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conservation des tortues marines en Europe: état des lieux et mesures nécessaires, par Mme Panagiota Theodorou, Coordinatrice de la conservation chez ARCHELON, la société grecque de protection des tortues marines 	<p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les participants sont informés de l'état de conservation des tortues marines en Europe.
16H10-17H30	<p>9. DISCUSSION SUR LES PRIORITÉS DU PROGRAMME DE TRAVAIL, LES MÉTHODES ET LES ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'exemples de mandats et de programmes de travail d'autres Groupes d'experts de la Convention et proposition par le Secrétariat de nouvelles méthodes de travail envisageables. • Discussion sur la manière d'organiser les travaux futurs du Groupe d'experts, y compris les méthodes et priorités de travail et l'identification de la valeur ajoutée de la Convention de Berne pour la conservation de l'herpétofaune en Europe. 	<p>Document pertinent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - T-PVS (2017) 18: Mandat du Groupe restreint d'experts du changement climatique et de la diversité biologique - T-PVS/Inf (2015) 20: propositions de priorités de la conservation des amphibiens et des reptiles en Europe - T-PVS (2015)13: rapport de la 8^e réunion du Groupe d'experts des amphibiens et des reptiles <p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les méthodes de travail, les priorités de travaux futurs et le mandat du Groupe d'experts sont approuvés par le Groupe

17H30-17H40	10. QUESTIONS DIVERSES	
17H40-18H00	11. PROCHAINES ÉTAPES AVANT LA RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des principaux messages du Groupe d'experts et documents d'action, à transmettre au 37^e Comité permanent de la Convention, Strasbourg, 5-8 décembre 2017 	Résultats attendus: <ul style="list-style-type: none"> - les principaux messages et documents pour adoption, à transmettre à la 37^e réunion du Comité permanent de la Convention, sont approuvés par le Groupe d'experts
18H00	CLÔTURE DE LA RÉUNION	

JOUR 2 – MARDI 10 OCTOBRE 2017

8H00 – 15H00

8H00-13H00	12. ETUDE DE TERRAIN ORGANISÉE PAR L'AGENCE NORVÉGIENNE DE L'ENVIRONNEMENT	Document pertinent: <ul style="list-style-type: none"> - document d'information pratique pour les participants
-------------------	---	--

Annexe 2



**9th Meeting of the Group of Experts
on Amphibians and Reptiles**

9-10 October 2017
Trondheim, Norway

LIST OF PARTICIPANTS

I. CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTES

ALBANIA / ALBANIE

Ms Edit VARDHAMI, Expert of the Biodiversity Unit, Ministry of the Environment, Forests & Water Administration, Rruga Norbert Jokl, Blvd Zhan d'Ark. No. 26, TIRANA.

Tel: +355 674460374. E-mail: Edit.Vardhami@moe.gov.al

[Apologised for absence / Excusé]

AUSTRIA/ AUTRICHEE

Mag. Dr Werner KAMMEL, Technisches Büro für Biologie, Gartengestaltung und –planung, Im Erlengrund 6, A-8410 WILDON

Tel: +43 664 2220941. E-Mail: office@wernerkammel.at

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Vojtěch BALÁŽ, Assistant professor, University of Veterinary and Pharmaceutical Sciences Brno, Palackého tř. 1946/1, PSČ, CZ-612 42 BRNO.

Tel: +420 773 606 512. E-mail: balazv@vfu.cz

ESTONIA / ESTONIE

Ms Merike LINNAMÄGI, Senior Officer of the Nature Conservation Department, Ministry of the Environment, Narva Mnt 7a, EE-15172 TALLINN.

Tel: +372 6262900. Fax: +372 6262 802. E-mail: merike.linnamagi@envir.ee

Ms Riinu RANNAP, Advisor of the Nature Conservation Department, Ministry of the Environment, Narva mnt 7a, EE-15172 TALLINN.

Tel: +372 5232732. Fax: +372 6262901. E-mail: Riinu.rannap@ut.ee

FRANCE / FRANCE

Mr Jean-Christophe de MASSARY, Responsable Amphibiens-Reptiles, UMS 2006 – Patrimoine Naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, CP41, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire, F-75005 PARIS Cedex 5.

Tél : +33 140 79 36 81. Fax : +33 140 79 48 10. E-mail : massary@mnhn.fr

[Apologised for absence / Excusé]

ITALY / ITALIE

Ms Giulia TESSA, Società Erpetologica Italiana, c via Boero n° 8, IT-10050 COAZZE (Turin)

Tel: +39 3381948583. E-mail: tessagiu@libero.it

MALTA / MALTE

Mr Robert BAJADA, Assistant Environment Protection Officer, Environment and Resources Authority, Hexagon House, Spencer Hill, MARSA MRS 1441.

Tel: +356 2292 3768. E-mail: Robert.a.bajada@era.org.mt

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Annemarieke SPITZEN – VAN DER SLUIJS, Senior Project Manager, Reptile, Amphibian and Fish Conservation the Netherlands, PO Box 1413; 6501 BK; Nijmegen.

Tel: +31 (0)24 7410600. E-mail: a.spitzen@ravon.nl

NORWAY / NORVÈGE

Mr Øystein STØRKERSEN, Principal Advisor, Norwegian Environment Agency, P.O. Box 5672, Sluppen, N-7485 TRONDHEIM

Tel: +47 7358 0500. Fax: +47 7358 0501 or 7358 0505. E-mail: oystein.storkersen@miljodir.no

Mr Jon Kristian SKEI, Skei Biomangfold Konsult, Skeisvegen 16, NO-7510 SKATVAL.

Tel: +47 92494252. E-mail: triturus@hotmail.no

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Viliam VONGREJ, State Nature Conservancy, Tajovského 28/B, 974 01 BANSKÁ BYSTRICA.

Tel: +421 33 640 05 49. Fax : +421 33 647 40 02. E-mail: viliam.vongrej@sopsr.sk

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Benedikt SCHMIDT, Koordinationsstelle fuer Amphibien- und Reptilienschutz in der Schweiz (KARCH), Passage Maximilien-de-Meuron 6, CH-2000 NEUCHATEL.

Tel: +41 032 725 72 07. E-mail: benedikt.schmidt@unine.ch

”THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / L’« EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE »

Mr Aleksandar NASTOV, Head of Biodiversity Unit, Department of Nature, Ministry of Environment and Physical Planning, Bul. Goce Delčev bb No. 18, MTV XI, MK-1000 SKOPJE.

Tel: +389 (2) 3251 471. Fax: +389 (2) 3220 165. E-mail: a.nastov@moepp.gov.mk or anastov@gmail.com

UKRAINE / UKRAINE

Mr Viktor GASSO, Dr, Associate Professor, Oles Honchar Dnipropetrovsk National University, 72, Gagarin Ave., UA-49089 DNIPRO.

Tel: + 38 095 5746151. Fax: + 38 056 3749841. E-mail: vgasso@ua.fm or viktor.gasso@gmail.com

II. OBERSERVERS / OBSERVATEURS**Societas Europaea Herpetologica (SEH)**

Mr Tom KIRSCHHEY, Member of Conservation Committee, Fürstenberger Str. 6, D-16775 MENZ, Germany.

Tel: +49 1723863968. Fax: +49 302849843172. E-mail: Tom.Kirschhey@nabu.de

Mr Tony GENT, Chief Executive Officer, Societas Europaea Herpetologica Conservation Committee, c/o Amphibian & Reptile Conservation Trust, 655a Christchurch Road, Bournemouth, Dorset BH1 4AP, United Kingdom.

Tel: +44 1202 391319. Fax: +44 1202 392785. E-mail: tony.gent@arc-trust.org

III. EXPERTS / EXPERTS

Ms An MARTEL, Professor, Ghent University, Salisburylaan 133, B9820 MERELBEKE, Belgium.
Tel: +32 92647441. Fax: +32 92647490. E-mail: An.Martel@UGent.be

Ms Panagiota THEODOROU, Conservation Coordinator, ARCHELON, the Sea Turtle Protection Society of Greece, Solomou 57 str., GR-104 32 AtHens, Greece.
Tel: +30 6940470194. E-mail: conservation@archelon.gr

Mr Frank PASMANS, DVM MSc PhD DipECZM (herpetology), Laboratory of Veterinary Bacteriology and Mycology, Clinic for Exotic Animals, Faculty of Veterinary Medicine, Ghent University, Salisburylaan 133, B9820 MERELBEKE, Belgium.
Tel: +32 92647436. Fax: +32 92647494. E-mail: Frank.Pasmans@UGent.be

IV. SECRETARIAT / SECRETARIAT

Directorate of Democratic Citizenship and Participation / Direction de la Citoyenneté démocratique et de la Participation FR-67075 STRASBOURG CEDEX, France
Tel: +33 388 41 20 00. Fax: +33 388 41 37 51

Ms Iva OBRETENOVA, Secretary of the Bern Convention, Biodiversity Unit / Secrétaire de la Convention de Berne, Unité de la Biodiversité
Tel: +33 3 90 90 21 58 81. Fax: +33 3 88 41 37 51. E-mail: iva.obretenova@coe.int

Ms Véronique de CUSSAC, Administrative assistant, Biodiversity Unit / Assistante administrative, Unité de la Biodiversité
Tel: +33 3 88 41 34 76 Fax: +33 3 88 41 37 51. E-mail: veronique.decusac@coe.int

Ms Tania BRAULIO, Administrative assistant, Biodiversity Unit / Assistante administrative, Unité de la Biodiversité
Tel: +33 388 41 23 02. Fax: +33 388 41 37 51. E-mail: tania.braulio@coe.int